Procédure – Produire une DDA en copiant un de mes groupes-cours d'une session antérieure

Comment produire une déclaration de droits d'auteur (DDA) en copiant une déclaration antérieure.

1. Connectez-vous à la plateforme DDA-Dexero à l'aide de votre IDUL (<u>IDUL@ulaval.ca</u>) et de votre NIP habituel.



DDA - Déclaration des droits d'auteur



Authentification - utilisateur de l'Université Laval

Pour utiliser DDA, vous devez d'abord vous authentifier en utilisant votre identifiant (IDUL@ulaval.ca) et votre mot de passe (NIP).

Pour les utilisateurs n'ayant pas d'IDUL et pour lesquels un administrateur leur a fait parvenir un courriel suite à la création d'un compte interne DDA, veuillez cliquer sur **Compte système** et entrer les informations transmises dans ce courriel.



2. À partir de l'onglet Mes demandes, cliquez sur Mes groupes-cours

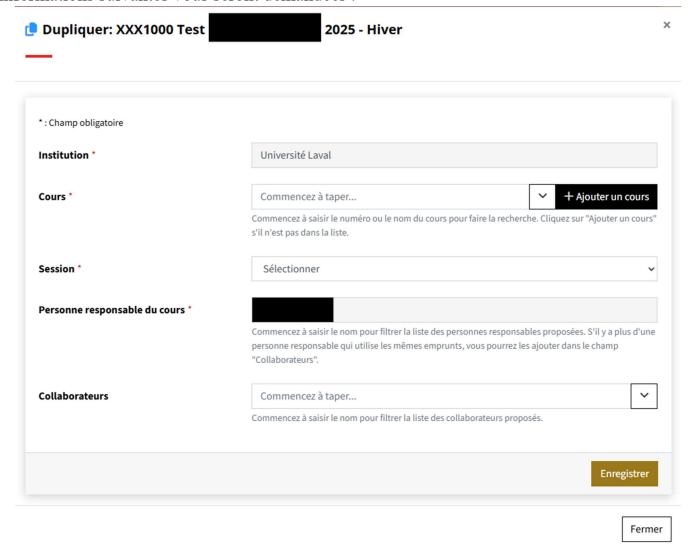


3. Dans la ligne du cours souhaité, cliquez sur le bouton Créer à partir de ce groupe-cours.

Mes groupes-cours



Les informations suivantes vous seront demandées :



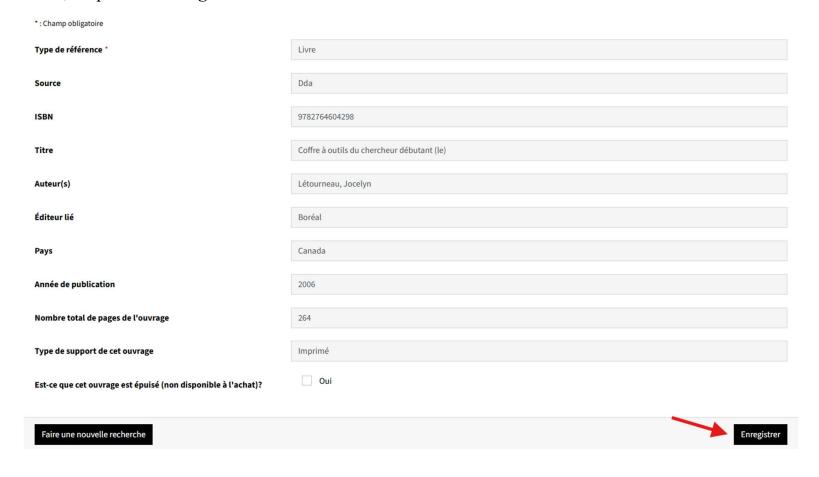
- 4. Vérifiez la liste des ouvrages ayant été recopiées et modifiez le détail de leurs emprunts s'il y a lieu. À noter qu'aucune autorisation particulière ne sera recopiée et que chaque emprunt touché devra donc faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation particulière (DAP).
- 5. Si besoin, ajoutez les nouveaux ouvrages qui ont fait l'objet d'un emprunt :
 - a. Sélectionnez le type d'ouvrage (livre, journal, revue ou autre)

*: Champ obligatoire		
Type de référence *	Livre Journal - quotidien Revue - magazine Autre	
Faire une nouvelle recherche		Enregistrer

b. Effectuez une recherche à l'aide du code ISBN, ISSN ou d'un mot clé. Si l'ouvrage est trouvé, les champs de description de l'ouvrage, tel que son titre, auteur, nombre de pages, etc. se compléteront automatiquement. Voici un exemple pour un livre où l'ISBN est connu :

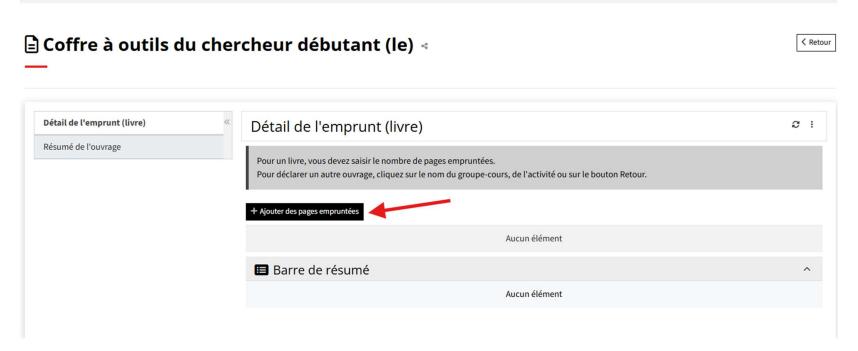
• : Champ obligatoire			
Type de référence *	Livre Journal - quotidien Revue - magazine Autre		
Un livre inclut tous les ouvrages ayant fait l'objet d'une publication par un éditeur et généralement identifié par un ISBN que l'on peut retrouver au verso de la page de titre, au bas de la dernière page de couverture ou au bas de la dernière page de la jaquette du livre.			
Type de recherche	● ISBN		
Saisir un code ISBN à 9 ou 13 chiffres et cliquer sur "Rechercher"	9782764604298	Q Rechercher	
Cochez si l'ouvrage n'a pas d'ISBN (publication avant 1970)	Ouvrage sans ISBN Sinon, utilisez le type de référence "Autre" pour les ouvrages sans ISBN		
Faire une nouvelle recherche		Enregistrer	

Après avoir cliquez sur le bouton **Rechercher**, les informations sur l'ouvrage apparaitront. Si tout est exact, cliquez sur **Enregistrer**.

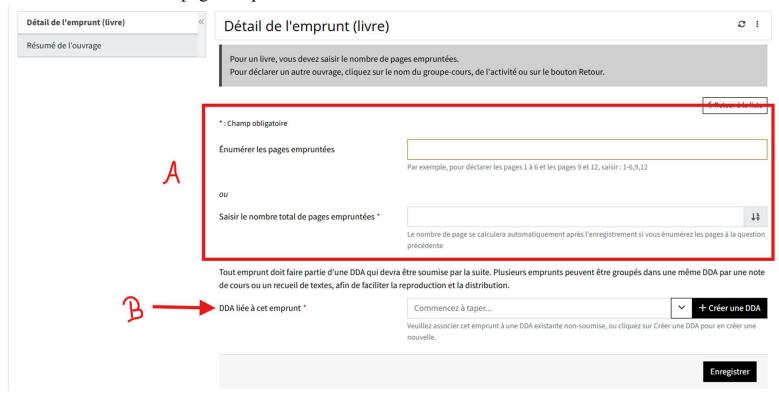


c. Si des informations sont manquantes sur la description de l'ouvrage, vous devrez les compléter.

6. Ajoutez l'emprunt fait dans l'ouvrage défini à l'étape précédente en cliquant sur **Ajouter des pages** empruntées.

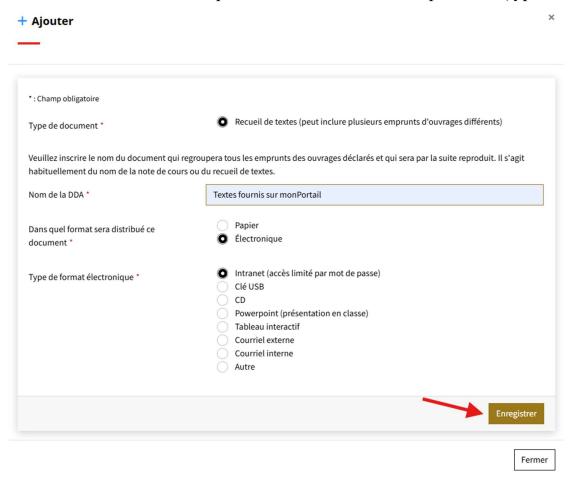


a. Saisir le nombre de pages empruntées

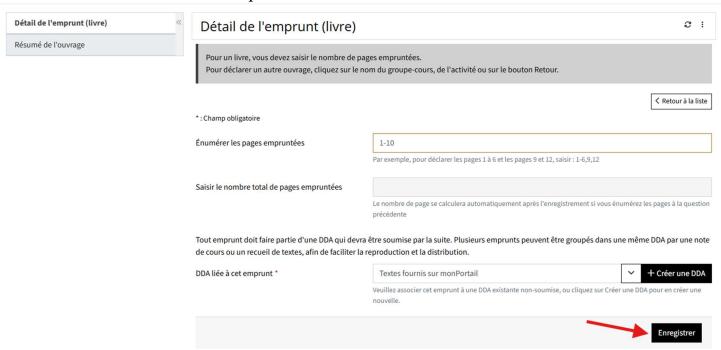


b. Associer cet emprunt à une DDA. S'il s'agit du 1^{er} emprunt déclaré pour ce groupe-cours, vous devez d'abord cliquer sur le bouton **Créer une DDA**. Une DDA est produite pour chaque document dans lequel l'emprunt a été recopié pour fin de distribution, par exemple un document de notes de cours. Une fois créée, il vous sera donc possible d'associer cette même DDA à plusieurs emprunts.

- i. Pour créer une DDA, cliquez sur Créer une DDA.
- ii. Ensuite, inscrire le nom souhaité pour la DDA, puis sélectionner le format (papier ou électronique).
- iii. Pour le format électronique, on vous demandera une précision (type de format électronique).



iv. Cliquez sur **Enregistrer** pour créer la DDA. Le système vous retournera dans l'ouvrage où vous verrez les détails de l'emprunt.



v. Cliquez sur **Retour** pour revenir au groupe-cours.



- 7. S'il y a plus d'un ouvrage faisant l'objet d'un emprunt, retournez au Groupe-cours pour ajouter un nouvel ouvrage (étape 5 et 6).
- 8. Lorsque tous les ouvrages et emprunts ont été saisis, cliquez sur le bouton **Soumettre au bureau du droit d'auteur** chacune des DDA pour traitement.

